

Le p'tit placéen



Bulletin municipal n°45 - Édition Hiver Printemps 2023

Chères Placéennes, chers Placéens, l'arrivée prochaine du printemps et la fin de la pandémie de Covid-19 vont nous permettre d'organiser à nouveau un certain nombre d'activités ces prochains mois.

Parmi celles-ci, nous vous proposons cette année une journée citoyenne qui permettra à chacun d'entre vous, en fonction de ses disponibilités, de donner un peu de son temps à la commune. Cela se fera sous la forme d'activités de jardinage, plantation, entretien de massifs, peinture ou encore ramassage des matières plastiques sur le territoire communal. Ces actions seront encadrées par l'équipe municipale et seront agrémentées d'un moment de convivialité.

Plus tard, la fête de l'été permettra à chacun d'entre vous de profiter pleinement de

ÉDITO

notre terrain multi activités autour d'animations diverses et sportives. Enfin, à l'automne je souhaite que la fête patronale du premier dimanche de septembre puisse se tenir à nouveau.

Concernant les projets de l'équipe municipale, des travaux de réhabilitation de la fontaine sont programmés, ils consisteront en l'étanchéification des bacs et du canal d'approvisionnement, et en la réfection du pavage. Au sujet de la sécurité routière, nous allons étudier avec les services du département des solutions visant à réduire les vitesses excessives constatées aux entrées du village.

Le Maire
Frédéric REIGNY

DERNIERES MINUTES



Journée Citoyenne

Journée citoyenne.

Une journée citoyenne est organisée le **29 Avril prochain**. Elle aura pour objectif

de réunir les plus volontaires pour participer à trois ateliers : le premier autour du ramassage des déchets le long des routes et chemins du village, le second autour de l'entretien des massifs et le dernier sur l'entretien des bancs et des ponts de la Motte féodale.
RDV à la Mairie à 9h (gants et matériel seront fournis). Amener votre binette :)

Jogging.

Vous souhaitez faire votre jogging avec d'autres passionnés du village. N'hésitez pas à rejoindre Thomas pour courir avec



lui, au départ de Placey. Tel Thomas: 06.25.57.14.24.

Pêche en eau douce, avis annuel.

EAUX DE 1ère CATÉGORIE du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus, EAUX DE 2^e CATÉGORIE du dimanche 1er janvier 2023 au dimanche 31 décembre 2023 inclus. Pour les ouvertures spécifiques: <https://placey.co/mairie/arretes-prefectoraux/>

Inscription scolaire rentrée 2023-2024.

Du 27 mars au 05 mai 2023, vous pouvez inscrire votre enfant dans une école publique de la CCVM pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la CCVM, dans toutes les écoles de la CCVM et téléchargeables sur le site internet de la CCVM. Une fois complété le dossier d'inscription doit être déposé ou envoyé au siège de la CCVM (21 Place de l'Hôtel de Ville – 70150 MARNAY)

Réaménagement du Terrain Multi-Activités

Ca y est ! Le nouveau terrain multi-activités est ouvert au public. Les travaux se sont terminés au printemps 2022. Ce nouvel espace loisir de la commune a été inauguré le 9 juillet 2022 en présence de personnalités représentant l'État, la région Bourgogne-Franche-Comté, le département du Doubs, la communauté de communes du Val Marnaysien et les maires des communes voisines. Des vidéos sont disponibles sur le site de la commune : <https://placey.co/a-propos/activites/>.

Depuis cet événement, de nombreux enfants de tous les âges, adolescents et même des adultes profitent de ces installations, essentiellement les fins de semaine et



les périodes de congés scolaires.

Le succès s'étend même au-delà de la commune, puisque régulièrement des résidents des communes limitrophes de Placey viennent sur ce terrain aménagé et tous les retours sont positifs.

Les aménagements qui ont été faits aux abords embellissent le cadre de ce terrain multi-activités et au fur à mesure des années les plantations prendront plus

d'ampleur : ombrage avec des essences adaptées, couvertures verdoyantes avec les rampants...

Si l'accès est ouvert à tous, les véhicules ne sont pas les bienvenus dans la partie basse du terrain exceptés ceux véhiculant des personnes à mobilité réduite. Cet impératif est motivé pour des questions de sécurité, pour que les enfants puissent profiter de l'ensemble du terrain et de ses abords sans risques. Il est donc





impératif de respecter la signalétique et de ne garer son véhicule que sur la partie haute où 6 places de parking sont accessibles. En cas de saturation il faut prévoir de se garer encore plus en amont, notamment sur la place de la Gourlotte !

Les chiens doivent être maintenus en laisse pour ne pas effrayer les enfants et ne pas abîmer les infrastructures, il en va de la civilité et la responsabilité de chacun pour le bien de tous.

Les infrastructures étant récentes, il n'est pas prévu d'entretien spécifique cette année sur les différents équipements du TMA. D'ailleurs les chaussures de sport à crampons sont interdites sur le city stade afin de ne pas altérer sa surface synthétique. Dans le cadre de la journée citoyenne, quelques nettoyages seront réalisés comme la réfection des tables et bancs avec une peu de peinture.

Rendez-vous sur le TMA prochainement, en particulier le 24 juin prochain pour la fête de l'été du village et participer aux tournois de sports !!

LE TMA EN CHIFFRES

Coût global: 138417€ TTC

- Subvention de la Région BFC: 30000€
- Subvention du département du Doubs: 27093€
- Subvention de la Caisse d'Allocation Familiales: 9000€
- Subvention du Crédit Agricole: 2000€
- Fond de concours de la CCVM: 13071€
- Fonds propres de la commune : 57253€ (dont un emprunt de 10000€ sur 10 ans au taux de 0,25%)

Faireparts

NAISSANCES

Naël

le 19 Février 2022
de Thomas Collette
et
Aurélia Weil

Noam

le 12 Mars 2022,
d'Alexis Romann et
Elise Corne

BAPTÈME

Lya Passard

le 20 Aout 2022

DÉCÈS

Blanche Perruche
née Roche
le 06 Avril 2022

Noël Picard

le 2 Septembre
2022

PROMENONS NOUS DANS LES BOIS

A l'occasion d'une promenade par les champs du bois, non seulement vous pourrez admirer une vue imprenable sur notre village, mais aussi depuis février dernier, vous y découvrirez un pupitre métallique réalisé par Vincent KOVACIK, avec une photographie du village datant de 1913, prise à l'endroit même de l'im-



plantation du pupitre. Le banc en pierre de taille, donné par la commune d'Audeux, vous permettra d'apprécier la vue et l'évolution du village.

Le 21 janvier dernier, Arlette Roy est décédée tragiquement des suites d'une chute survenue la veille dans un hangar de sa ferme. L'effroi de ce drame aura plongé toutes celles et tous ceux qui la connaissaient dans une profonde tristesse. Qui ne connaît pas Arlette à Placey ?

Avec sa disparition, ce n'est pas une figure de notre commune qui s'en va mais une partie de cette dernière qui disparaît. Arlette aura passé sa vie à travailler, et toute sa vie elle aura d'abord pensé aux autres avant de penser à elle-même. A l'occasion de l'arrachage des pommes de

terre ce sont des générations d'enfants qui l'auront côtoyée, et qui se souviennent de sa générosité, de son courage, de sa force et de sa gentillesse. Ces valeurs nous servent d'exemple à tous.

Arlette savait lier des liens par la chaleur de son contact et son écoute. Se rendre chez elle pour acheter un sac de pommes de terre était plus qu'une simple visite. Les longues discussions aux bords des chemins ou aux bouts des champs aux rythmes des travaux de saison nous manquent déjà et nous manqueront...

Frédéric Reigney



AGENDA: 7 AVRIL

AG Association la Fontaine, RDV à 18h à la Mairie

8 AVRIL

Chasse aux œufs à la Motte Féodale, à 11h

29 AVRIL

Journée Citoyenne, RDV à 9h à la Mairie

6 MAI

Nettoyage de la fontaine & Pique-nique, dès 9h

24 JUIN

Fête de l'été & tournois multi sports au TMA

SEPTEMBRE

Fête Patronale

NOVEMBRE

Repas d'hiver

DECEMBRE

Goûter de Noël multi Générationnel à suivre...